



# EDuCaTioN NaTioNaLE

Trimestriel - Abonnement : 3€ - Le n° : 1€ - Imprimé au SCS CFDT Orléans - Dr de publication Michel de PEYRET  
✉ 10 rue Théophile Naudy 45000 ORLEANS ☎ 02 38 22 38 59 - CPPAP 1021 S 07551 - ISSN 1280-0929

**Bulletin Académique n° 191 de décembre 2019**

## Etre à la CFDT

Etre en colère... mais savoir qu'elle n'est pas bonne conseillère. Avoir des façons multiples de l'exprimer, notamment par la grève. Etre inquiet, dans le mal-être ambiant, et angoissé par l'avenir pour une multitude de raisons (le réchauffement climatique...). S'inquiéter notamment des conditions que nous connaissons l'âge venu de la retraite, d'ici quelques années ou plusieurs.

Avoir toutes les raisons de douter de la sincérité d'un gouvernement qui a déjà donné les preuves de la redoutable capacité de sa doctrine ultralibérale de dégrader les services publics, la justice sociale et la solidarité. Etre bien obligé d'admettre que le pouvoir légitime lui ayant été démocratiquement octroyé, c'est avec lui qu'il faut négocier (s'il le veut !). Avoir la conviction qu'il est possible d'empêcher le pire, à savoir l'abandon du principe d'une retraite par répartition. Ne pas confondre "équité" et "égalité", "universalité" et "uniformité", "harmonisation" et "nivellement par le bas". Etre instruit par l'expérience de la difficulté de trouver des "compromis acceptables".

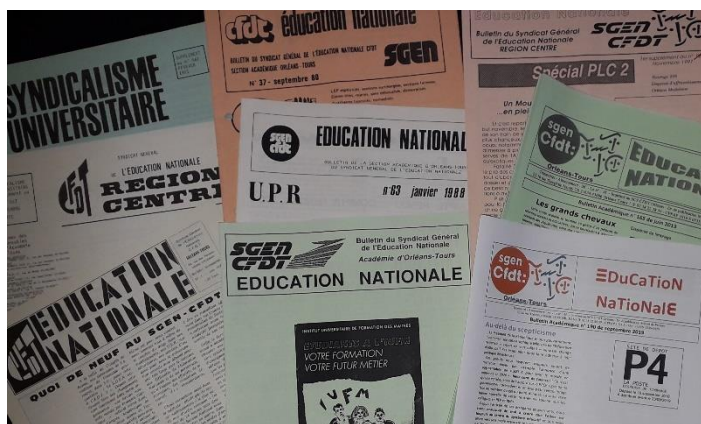
Constater que les forces convergentes ne sont pas réunies pour imposer le cap que nous jugeons nécessaire. Rester inlassablement à l'écoute et dans la compréhension du malaise général, débilitant, et parallèlement avoir l'énergie de convaincre qu'un projet porteur de progrès social est encore possible. Etre partisan des ambitieux et généreux objectifs du "Pacte de pouvoir de vivre" et avoir la patience de résister à l'envie de tout casser car la croyance au "Grand Soir" a fait long feu.

Espérer que l'intelligence- alliée à la bienveillance - pourra pacifiquement et peu à peu surmonter les conflits. Avoir la foi dans la capacité des femmes et des hommes de bonne volonté à construire un monde meilleur.

Michel DE PEYRET



## Dernier numéro !



Pour cause d'économies budgétaires et de nouvelles technologies !

**Sommaire** : P. 1 : éditorial. P. 2 : suite aux hommages aux collègues en charge d'une **direction d'école**. Psy-EN : un dialogue difficile avec le Rectorat. P. 3 : L'étrange réserve des **administratifs** des services. Bons retours du **stage Réformes Lycée et LP** du 15/10. **PE stagiaires** : fausse joie... Conditions de travail dégradées en LP. Personnels **MLDS** en souffrance. **AESH** maltraitées. P. 4 : Notre **dernier numéro**. Stage « *Bienvenue au Sgen* » le 14 janvier. Hommage à Janine HUICO. Crédit photo : M. DE PEYRET

## Suite aux hommages aux collègues en charge d'une direction d'école

Le **Sgen-CFDT Orléans-Tours** s'est associé aux appels intersyndicaux à Orléans, Châteauroux et Tours à se rassembler en hommage à notre collègue, Christine Renon, le jeudi 3 octobre devant les DSDEN ou les préfectures.

Les organisations syndicales, FSU, UNSA-Education, SGEN-CFDT, FERC-CGT et SUD-Education ont fait du 6 novembre une journée de mobilisation. Puis le Ministère a décidé d'envoyer une **enquête** à l'ensemble des directrices et directeurs de France afin de leur permettre d'exprimer leur mal-être mais aussi ce qu'ils veulent. Le questionnaire est en 4 chapitres (Gestion du temps ; Respect – écoute – considération ; Autonomie d'action et autorité décisionnelle ; Formation ; Expression libre).

### Gros problème :

Cette consultation est en libre accès et peut être remplie plusieurs fois par la même personne.

Cette organisation technique ne donne donc aucune légitimité aux futurs résultats qui devaient recueillir uniquement la parole des directeurs/trices.

Notre antenne du Loiret s'est inquiétée auprès de la DSDEN le 19 novembre que les directeurs et directrices de ce département n'aient pas encore reçu le questionnaire : « *Nous sommes effarés de constater que le lien se diffuse sur les réseaux sociaux et que les premiers concernés sont les derniers à le recevoir - ou pas - par la voie hiérarchique.* » Ce mail a été transmis par la DSDEN au Rectorat « *pour suite à donner* ». L'intervention du Sgen a sans doute permis que les directrices et directeurs ont reçu ce questionnaire avant la fin de la journée.

## Le Sgen-CFDT revendique depuis longtemps un statut d'établissement pour l'école

Statut de l'école et statut du directeur / de la directrice sont liés. Lire : [Direction d'école : des annonces, mais il faut aller plus loin](#). De l'analyse des questionnaires diffusés auprès des directrices et directeurs d'école, **nous attendons des mesures concrètes au-delà des quelques annonces faites le 13 novembre par notre ministre**. Directeurs et directrices ont besoin de temps pour leurs missions, de davantage de décharges, de moindres sollicitations. Lire : [Direction d'école : un questionnaire dont il faut s'emparer](#) Et : [CTMEN du 13 novembre : déclaration liminaire du Sgen-CFDT](#).

Le Sgen-CFDT a publié une [motion à faire voter en Conseil d'école](#).

## Deux RIS « Direction d'école » dans le Loiret le 18 décembre

Par ailleurs, le *Sgen-CFDT Orléans-Tours* avait planifié de longue date deux **réunions d'Information Syndicale** dans le Loiret sur la problématique de la direction d'école. L'actualité nous a rattrapé et rend encore plus pressant le besoin de trouver des solutions nouvelles.

Le *Sgen-CFDT Orléans-Tours* a convié les collègues le 18 décembre à **Montargis de 9 h à midi à l'école primaire Albert Thierry** et à **Orléans de 14 h à 17 h à l'école élémentaire Gutenberg**. Ces réunions seront co-animées par **Dominique Bruneau** qui représente le Sgen-CFDT dans les discussions en cours au ministère. Il pourra notamment rendre compte de la réunion qui aura eu lieu au ministère le 17 décembre. Depuis 2008, le Sgen-CFDT travaille sur les évolutions et les améliorations de l'école avec les acteurs de terrain. Lire : [Direction d'école : des mesures concrètes, indispensables et urgentes](#).

## Psy-EN : un dialogue difficile avec le rectorat

A la suite de notre réunion académique des adhérent-e-s et sympathisant-e-s le 18 octobre à Orléans, l'action n'a pas manqué ! Nous les avons appelé-e-s à être présent-e-s au **rassemblement devant le rectorat le 5 novembre**, avant le Comité Technique Académique (CTA) et nous avons publié plusieurs articles sur notre site.

### Lettre à la Rectrice pour les Psy-EN EDA

Les points les plus problématiques ont été récapitulés dans un *courrier envoyé le 21 octobre*, auquel le DRH se borne à répondre, le 21 novembre seulement, qu'il a chargé l'IEN-ASH « *d'entrer en contact avec les DASEN et leurs IEN-ASH de manière à **procéder dans chaque département au recensement des besoins de formation des Psy-EN EDA*** ».

Aucune réponse sur les autres points !

### Lettre à la Rectrice pour les Psy-EN EDCO

**Aucune réponse** à la lettre que le *Sgen-CFDT Orléans-Tours* écrite à la Rectrice sur plusieurs **points litigieux** : restructuration de la carte des CIO, interrogations sans réponse du Rectorat, besoin d'une lettre de cadrage, suites du Rapport Charvet...

Lire : [Carte des CIO : pourquoi tant de zèle dans l'Académie d'Orléans-Tours ? La note présentée au CTA du 10 décembre](#) montre que le Rectorat n'a pas du tout tenu compte de l'opposition des personnels concernés.

**Prochaine réunion académique des Psy-EN à Orléans le 14 février 2020, rue Th. Naudy**

## L'étrange réserve des personnels administratifs du Rectorat et de la DSDEN 45

Le Sgen-CFDT Orléans-Tours a tenu **trois heures d'info syndicale le 8 octobre** au Rectorat et à la DSDEN du Loiret. Visiblement, nos articles (La GRH au Rectorat d'Orléans : un cas d'école et GRH au Rectorat d'Orléans : des facteurs de tension) restent d'actualité.

Nos militants trouvent inquiétant que les personnels administratifs n'osent pas venir à nos réunions organisées dans leurs locaux. **Est-ce que tout va si bien que ça dans les bureaux et les services ?** Les collègues craignent-ils d'être vus entrant en contact avec le Sgen-CFDT et d'être dénoncés auprès de leur hiérarchie ou - pire ! - auprès d'un autre syndicat ?

## Très bons retours de notre stage sur « Réforme Lycée et Voie Pro » du 15 octobre

Notre journée de réflexion sur la réforme du Lycée et la transformation de la Voie professionnelle a eu lieu le mardi 15 octobre à Orléans, au Lycée Jean Zay. Les participant-e-s l'ont apprécié : « *Bel éventail de collègues, d'établissements...* », « *Une rencontre qui a permis de savoir plus et d'échanger alors que nous vivons trop souvent de gros moments de solitude. Des outils pour échanger dans notre établissement.* »

Pour l'**organisation des E3C**, le calendrier retenu par l'académie nous semble aller au-delà du cadre défini et poser des problèmes tant administratif (contrainte imposée aux établissements) que pédagogique (temps très rapproché entre l'E3C1 et l'E3C2). Le Sgen-CFDT signale cette anomalie au ministère.

## PE Stagiaires : fausse joie ou... joie prématurée !

Le Ministère a tenu des discussions préparatoires pour définir les "*lignes directrices de gestion*" (LDG) des affectations et des mutations. Le Sgen-CFDT a profité de l'occasion pour avancer une de nos revendications pour les PES : l'ajout de critères pour les stagiaires du 1<sup>er</sup> degré pour l'affectation au sein de l'académie. En effet, le seul critère utilisé jusqu'alors est le **rang au concours** alors qu'aucune note de service n'empêche d'ajouter un autre critère. Or les stagiaires du 2<sup>nd</sup> degré ont un barème qui tient compte du rang ET de la **situation personnelle**. Il serait donc logique d'harmoniser les pratiques.

Cette position a été **combattue par le Snuipp-FSU**, qui tient à ce qu'aucun critère précis ne soit introduit dans les LDG. Pourtant le Ministère s'était engagé à reformuler le paragraphe. Mais...

**Le Ministère n'a pas tenu son engagement !** Et le BO du 14/11/2019 met en évidence cette inégalité entre professeurs. Lire : **PE Stagiaires : l'égalité 1er et 2<sup>nd</sup> degrés encore repoussée !**

## Conditions de travail dégradées en Lycée Professionnel

Notre tournée et nos heures d'information syndicale en novembre dans les LP du Loiret ont confirmé les difficultés signalées au *Comité ministériel de suivi de la réforme de la transformation de la voie professionnelle* et révélé parfois des problèmes intrinsèques aux établissements. Lire notre article.



## MLDS en souffrance

Les personnels coordonnateurs-enseignants de la MLDS sont également en grande inquiétude sur leur avenir prochain (dès la rentrée 2020/2021) : **ils ont demandé une audience intersyndicale à la Rectrice. Cela va seulement faire 30 ans qu'on s'interroge sur la pérennité de cette mission de l'Etat...** :

- **Mal-être généralisé des personnels**, dû aux statuts divers (au moins 5) et à leurs conditions de travail dépendant de chaque IEN-IO ou DCIO ou chef d'établissement, c'est selon...

- Fin ou non du cofinancement du Fonds social Européen, avec impacts sur les missions et le renouvellement des contrats CDD et CDI divers.

- Réclamation de la mise en place de la "*Certification LDS*" (Lutte contre le Décrochage Scolaire) qui existe depuis le décret du 05/05/2017 et **toujours pas attribuée au personnel d'Orléans-Tours, pourtant éligible**, alors qu'elle l'est dans d'autres académies ; avec l'indemnité spécifique afférente toujours en cours d'examen par les partenaires interministériels depuis 2017...

## AESH maltraitées

La mobilisation nationale intersyndicale s'est exprimée aussi dans notre académie le 20 novembre. Même si les AESH sont désormais toutes de droit public, elles se heurtent à de multiples **difficultés administratives** : contrats signés en retard ou pas à jour, prise en compte de leurs services antérieurs, gestion des affectations, quotités de travail insuffisantes. La **mise en place des PIAL** est compliquée pour les AESH (identifier les référents, avoir une plateforme administrative unique à Châteauroux). Le **manque de formation** est grave pour prendre en charge un public spécifique et difficile.

## Notre dernier numéro

Depuis le **1<sup>er</sup> juin 1972**, et avec une régularité plus grande depuis 1996, le *Sgen-CFDT Orléans-Tours* édite et envoie à ses adhérents, un journal « papier » 4 fois par an pour donner un point de vue général sur notre activité et l'actualité de l'éducation dans l'académie.

Salut et merci aux équipes de militant-e-s qui ont fait vivre ce journal toutes ces années et à leurs directeurs de publication successifs, notamment :

- Pierrette Chauchadis (1972-1982)
- Feu Michel Colmant (1985-2003)
- Jean-Michel Bourgneuf (2003-2008)

Les archives qu'ils nous ont laissées sont très précieuses pour l'histoire syndicale de la région Centre, celle de la CFDT et celle du Sgen-CFDT.

Depuis **mars 2015**, nous avons choisi la couleur pour rendre le support plus attractif, sachant que nombre d'abonnés déposent le journal sur leur lieu de travail, élargissant de fait son lectorat et faisant de celui-ci un outil de notre communication et de **notre développement**. **Mais 25 % du budget annuel du syndicat passent dans l'impression et le routage (affranchissement) de ce journal.**

En octobre, par internet, nous avons recueilli **l'opinion de nos adhérents « actifs »** sur le contenu, la forme et pertinence de ce journal « papier ». Le questionnaire proposé ne prenait pas plus de 3 minutes mais seulement 13 % ont pris le temps d'y répondre pour nous aider dans notre réflexion et nos futures décisions... Merci de l'avoir fait !

La réponse majoritaire (54 %) à la dernière question (Le *Sgen-CFDT Orléans-Tours* doit-il continuer à éditer et envoyer ce journal ?) est « **Oui, seulement au format numérique** (PDF) ».

**Le Conseil Syndical en a tiré les conséquences : ce numéro est donc le dernier dans ce format. Mais nous continuerons à envoyer ce journal, sous enveloppe, aux seul-e-s adhérent-e-s qui le désirent.**

Nos lecteurs pourront désormais se concentrer sur nos courriels aux adhérent-e-s et sur nos articles sur notre site :

<https://orleans-tours.sgen-cfdt.fr/actu/>

## Bienvenue au Sgen-CFDT Orléans-Tours ! Un stage le 14 janvier

Nouveaux et nouvelles adhérent-e-s, vous devez recevoir de notre part une invitation à déposer une **demande de congé pour formation syndicale avant le 14 décembre**.

Le 14 janvier, un stage vous permettra de tout savoir sur la CFDT et le Sgen. Ce sera à la **Bourse du Travail de Blois !**

### Janine HUICQ

Nous apprenons le décès, en août dernier, à 92 ans, de Janine HUICQ, **militante de longue date du Sgen-CFTC puis du Sgen-CFDT**.

Professeure certifiée de Dessin et d'Arts appliqués, Janine adhère au SGEN en 1953, et elle est, dès 1954, élue à la CAPN pour l'enseignement technique.

Entre 1958 et 1962, elle est membre du Bureau national du SGEN. A ce titre, elle est à l'initiative d'enquêtes sur les sections industrielles féminines, à défendre et promouvoir. Les conditions de rentrées scolaires font aussi l'objet de ses analyses sans concessions. Ses enquêtes et ses prises de position paraissent dans l'organe du SGEN de l'époque, *Syndicalisme universitaire*.

En 1962, à la demande de *l'Union Générale des Travailleurs Algériens*, elle obtient sa mutation dans un lycée technique de filles à Alger ; elle aide les enseignants algériens à constituer leur organisation syndicale et se préoccupe dans son quartier de l'alphabétisation des femmes.

A la rentrée 1966, elle intègre le Lycée technique mixte de Bourges (futur Lycée Jacques Cœur), où elle enseigne et milite jusqu'en 1987.

A cette date, elle prend en charge la trésorerie des retraités SGEN du Cher et devient membre de leur conseil départemental.

Sa vie de militante fait l'objet d'un **long article** dans *le Maitron*, le *dictionnaire biographique du mouvement ouvrier et social*.